



Carotte, céleri, laitue, oignon, poireau et ail Avertissement N° 3 – 26 mai 2016

- Conditions climatiques et culturales : chaleur et sécheresse.
- Insolation ou chancres de chaleur dans les semis de carotte et d'oignon.
- Recommandations pour l'élimination du brise-vent de céréales.
- Carotte : levée inégale; hausse des captures de charançon en Montérégie-Ouest.
- Céleri : dommages par le vent sur champs non irrigués.
- Laitue : étranglement au collet; à peine quelques insectes; début des traitements préventifs contre l'affaissement sclérotique en Montérégie-Ouest.
- Oignon : inégalité des semis; prévention de la phytotoxicité des herbicides GOAL et CHÂTEAU; quelques dommages de larves de mouche du semis.
- Poireau et ail : pointes sèches dans l'ail; recommandations de traitements contre la teigne.
- Carte provinciale des précipitations cumulées du 18 au 24 mai 2016.

CONDITIONS CLIMATIQUES ET CULTURALES DU 18 AU 24 MAI

- Températures de jour au-dessus des normales à partir du 20 mai et même près de 30 °C le 24 mai dans la plupart des régions; températures de nuit dans les normales ou un peu plus basses.
- Très peu ou pas de pluie. La carte des précipitations cumulées au cours de la dernière période est présentée à l'[annexe 1](#).
- Sur tout le sud-ouest de la province, compte tenu du faible taux d'humidité du sol et de la chaleur, l'irrigation est nécessaire pour permettre l'établissement des transplants et encourager une levée uniforme des semis. Comme la capacité d'irrigation des fermes est limitée, les producteurs ont parfois dû faire des choix. Taux d'humidité encore convenable à l'est de Trois-Rivières et plus au nord.
- On rattrape le retard qui était encore observé dans les semis et les plantations dans les régions les plus froides.
- Les bonnes conditions de croissance ont contribué à réduire le retard dans le développement des cultures bien établies.
- Les bâches ont été retirées au sud de la province.

INSOLATION (chancres de chaleur)

À la suite des températures élevées des derniers jours, des pertes de densité (mortalité d'un certain pourcentage des plants) ont été observées dans de jeunes semis de carotte et d'oignon (de l'émergence au stade 1 feuille). Ce problème, appelé « insolation » ou « chancre de chaleur », est le plus souvent relié à la combinaison des facteurs climatiques suivants :

- Des températures voisines ou supérieures à 30 °C.
- Un sol sec en surface.
- De forts ensoleillements.
- Des vents de faibles à nuls ou un site abrité des vents.

Dans ces conditions, la température à la surface du sol peut s'élever au point où les jeunes tissus du collet sont « cuits » par la chaleur. La partie supérieure de la plantule se couche au sol et finit par se dessécher, tandis que la partie située dans le sol demeure intacte. **L'irrigation des champs, lorsque la surface du sol devient trop sèche, permet de prévenir les pertes reliées aux insulations.**

ÉLIMINATION DU BRISE-VENT DE CÉRÉALES

Dans **certains champs de carottes et d'oignons semés**, la céréale servant de plante-abri a déjà atteint ou s'approche du stade où elle doit normalement être détruite. Avec la chaleur des derniers jours et la croissance accrue, cette opération sera à effectuer sous peu, du moins dans les régions les plus chaudes de la province. On doit intervenir avec un herbicide antigraminées avant que la céréale ne commence à taller. **Idéalement, le traitement doit être fait lorsque les plants d'orge ont 3 feuilles bien développées et que la 4^e vraie feuille pointe.** N'attendez pas trop avant d'intervenir, sinon la croissance de la culture sera retardée par la compétition avec la céréale. Une céréale trop développée sera aussi plus difficile à détruire. De plus, dans l'oignon, elle formera un abri propice à la ponte de la mouche.

CAROTTE

À part en Montérégie-Ouest où plusieurs champs ont atteint le stade 2 feuilles, les stades varient dans l'ensemble des régions, de début levée à 1 feuille sous les bâches. La levée est souvent inégale et plusieurs producteurs ont irrigué afin de favoriser une levée plus uniforme. Dans les terres noires de Montérégie-Ouest et dans les sols sablonneux de Lanaudière, ces irrigations visaient également à limiter les chancres de chaleur. On observe les dommages typiques de chancre de chaleur là où la jeune tige émergée a été « cuite » au ras du sol. Dans certains cas, la carotte peut être affectée avant même que le crochet ait émergé du sol.

Les traitements herbicides ont commencé dans les premiers semis en Montérégie-Ouest.

Charançon

Les captures de charançons continuent d'augmenter dans certains champs de Montérégie-Ouest, mais demeurent relativement faibles dans d'autres. Quelques avis de traitement ont été donnés alors que dans Lanaudière, aucune capture n'a été effectuée dans les champs où il y a du piégeage.

Des traitements sont à prévoir pour les champs qui approchent du stade 2 feuilles, en fonction des captures et de l'historique de ces champs.

Pour les champs où un piégeage des charançons est effectué, on recommande de respecter le seuil d'intervention décrit dans le [bulletin d'information permanent N° 1](#) du 4 mai 2007. Pour les champs où aucun piégeage n'est effectué et qui ont subi des dommages par le passé, les deux traitements standards sont recommandés.

Notez que le RIMON (novaluron) est maintenant homologué pour lutter contre le charançon dans la carotte. Lorsqu'ils sont requis, les traitements à l'IMIDAN, au MATADOR ou au RIMON doivent être effectués aux stades suivants :

- Le premier traitement : lorsque les carottes sont au stade 2 à 3 feuilles, mais avant que la 3^e feuille n'atteigne son plein développement.
- Le second : 10 à 14 jours plus tard (stade 4 à 5 feuilles).

CÉLERI

En Montérégie-Ouest, les plantations se poursuivent. Il est à noter que quelques champs non irrigués ont été abîmés par les vents violents de la semaine dernière.

LAITUE

La reprise est bonne dans les plantations en cours des régions de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale. Malgré les quelques périodes venteuses, les dommages d'étranglement au collet n'ont pas été observés dans ces régions alors qu'ils sont rapportés en Montérégie-Ouest. L'irrigation, peu après la plantation, est bénéfique parce qu'elle permet de bien raffermir le sol autour de la motte et d'éviter que le sommet des billons ne s'érode lors des périodes venteuses subséquentes.

En Montérégie-Ouest, quelques plantations de laitue sous bâche sont au stade pommaison et les premières récoltes sont prévues pour la première semaine de juin.

Insectes

En Montérégie-Ouest, les adultes de la **punaie terne** sont présentes en petit nombre. De plus, aucune larve n'a encore été observée dans la laitue alors qu'elles étaient déjà nombreuses à pareille date l'an dernier. Les dommages de vers gris et particulièrement de tipules sont toujours à surveiller.

Aucun insecte n'est rapporté dans les autres régions, sauf quelques **chenilles de type arpenreuse** dans la région de la Capitale-Nationale, sans doute en provenance des serres.

Pathogènes de sol

En Montérégie-Ouest, plusieurs cas d'**affaissement sclérotique** ont été rapportés dans la laitue pommée et romaine, sur des stades différents, même s'il n'y avait pas de bâches. Le champignon a été favorisé par les températures fraîches du printemps. Des traitements fongicides préventifs ont été recommandés au stade 7 à 10 feuilles. Quelques cas de botrytis et d'affaissement pythien ont aussi été observés en Montérégie-Ouest, alors qu'aucune maladie n'est rapportée dans les autres régions.

Plusieurs producteurs appliquent un fongicide pour prévenir les maladies du sol dans leurs champs, surtout pour la lutte contre l'affaissement sclérotique et la moisissure grise. Les champs qui ont subi des conditions difficiles (excès d'humidité, feuillage endommagé, etc.) ou dans lesquels la maladie est apparue hâtivement sont, bien entendu, les plus à risque. Le [bulletin d'information N° 5](#) du 23 juillet 2015 présente la liste des produits homologués pour cet usage (CANTUS, FONTELIS, SERENADE MAX).

IMPORTANT : pour que le traitement soit efficace, la pulvérisation doit atteindre le collet à la base des plants; c'est pourquoi, en pratique, on recommande d'intervenir au plus tard au stade 10 feuilles des laitues.

OIGNON

L'émergence est correcte dans toutes les régions mais, en Montérégie-Ouest du moins, les champs inégaux sont nombreux, les plants allant parfois du stade crochet au stade une feuille dans le même semis. On observe aussi dans quelques champs des pertes de densité causées par des chancres de chaleur. Le stade des oignons plantés varie de 2 à 4 feuilles en fonction des régions, mais la chaleur de cette semaine devrait occasionner une poussée de croissance.

Les traitements herbicides au GOAL ont commencé dans les oignons transplantés dans Lanaudière et en Montérégie-Ouest. On devra aussi les effectuer dès que possible (stade deux feuilles) dans les oignons semés, la croissance des mauvaises herbes étant déjà avancée. Compte tenu de l'inégalité du stade de développement des oignons dans plusieurs champs, il faudra certainement faire des compromis.

Prévention de la phytotoxicité des herbicides GOAL et CHATEAU

L'herbicide **GOAL 2XL** (oxyfluorène) est homologué pour la répression des mauvaises herbes dans l'oignon récolté sec (ordinaire ou espagnol). Cependant, cet herbicide peut facilement endommager les oignons en entraînant l'apparition de taches jaunes, correspondant à des zones où le tissu foliaire a été tué. La protection de l'oignon contre le GOAL lui vient de la couche cireuse qui recouvre ses feuilles. Plus cette couche est épaisse, meilleure est la protection de l'oignon contre le GOAL. Or, pour fabriquer sa cire, l'oignon a besoin de lumière et de chaleur.

Voici donc les règles de base à respecter pour réduire le risque de dommage par le GOAL :

- Traitez après 3 jours de temps ensoleillé. Les oignons auront alors eu le temps de se fabriquer une bonne couche de cire. Un feuillage bien pourvu en cire se reconnaît habituellement à son apparence « lustrée ».
- Traitez au soleil en fin d'après-midi. D'une part, le feuillage produit durant la nuit précédente aura eu le temps de fabriquer sa cire et, d'autre part, le GOAL accumulé à l'aisselle des feuilles pourra sécher avant la nuit.
- Comme indiqué sur l'étiquette du produit, ne traitez pas les oignons semés avant que la deuxième feuille ne soit pleinement développée. Avant ce stade, la cire produite ne recouvre pas hermétiquement la surface des feuilles, ce qui les rend plus vulnérables aux effets du GOAL.

Bien qu'on ait moins d'expérience en ce qui a trait à l'utilisation de l'herbicide **CHATEAU WDG** (flumioxazine), il semble que l'on doive respecter les mêmes règles que pour l'utilisation du GOAL. De plus, cet herbicide ne peut pas être appliqué avant le stade de la 3^e vraie feuille de l'oignon.

Insectes

En Montérégie-Ouest, les adultes de **mouches de l'oignon** et de **mouches du semis** sont de plus en plus nombreuses sur les pièges. Aucun des dommages observés jusqu'à maintenant n'a toutefois été attribué aux larves de la mouche de l'oignon. L'identification des espèces et les lâchers de mouches stériles se poursuivent dans plusieurs champs de Montérégie-Ouest et dans quelques champs de Lanaudière.

Aucun insecte, ver gris ou maladie n'a été rapporté dans les autres régions.

POIREAU ET AIL

On observe un certain rattrapage dans la croissance durant la dernière semaine. Les plantations des poireaux sont terminées ou se poursuivent selon les fermes.

Pointes des feuilles d'ail jaunies

On rapporte dans quelques champs un dessèchement de l'extrémité des feuilles d'ail. On soupçonne deux problèmes, soit un manque d'eau, soit la présence de fusariose. Pour la fusariose, la présence de pourriture à la base des bulbes peut servir de diagnostic préliminaire. Dans ce cas, les plants atteints devraient aussi être davantage clairsemés dans le champ.

Teigne du poireau

Les captures ont maintenant débuté dans toutes les régions. La présence de la teigne a aussi, pour la première fois, été confirmée en Gaspésie, du côté de la Baie-des-Chaleurs.

Pour les régions du sud de la province, les captures hebdomadaires diminuent ou augmentent selon les sites. Dans ce contexte, il est probable qu'on en soit à peu près au milieu du premier vol. Par contre, dans quelques champs hâtifs du sud de la province, les captures ont beaucoup diminué.

Stratégie d'intervention

Pour la première génération de larves, un seul traitement insecticide effectué au bon moment est généralement suffisant pour obtenir une bonne répression.

Dans l'ail d'automne, il est important de bien réprimer cette première génération étant donné que c'est elle qui endommage le plus les nouvelles feuilles en croissance. Ce sont aussi les dernières larves de cette génération qui endommagent les hampes florales.

Dans le poireau, généralement, on intervient contre la première génération que sur les petites superficies. Dans les grands champs, les dommages sont habituellement trop éparpillés pour que des interventions soient justifiées. Sur les petites superficies, on suppose que la ponte des femelles est concentrée sur le petit nombre de plants présents, d'où des dommages plus importants.

Si du piégeage est fait sur la ferme, intervenez environ 10 jours après la date où vous aurez capturé le plus grand nombre de teignes. Si le nombre de captures a peu varié (aucun pic d'activité évident), intervenez 7 à 8 jours après la dernière date où vous avez capturé un nombre élevé de papillons.

Si aucun piégeage n'est effectué, consultez le tableau ci-dessous pour les dates de traitement recommandées. Notez également que la date proposée correspond à une date moyenne pour la région. Si le champ à traiter dispose d'un microclimat favorable (proximité du fleuve, champ entouré de boisés, etc.), intervenez 2 ou 3 jours plus tôt. Si au contraire, il ne dispose pas d'abri particulier et qu'il est situé plus au nord ou en altitude, intervenez 2 ou 3 jours plus tard.

Région	Date approximative du traitement
Montérégie-Ouest	30 mai
Montérégie-Est	30 mai
Lanaudière	2 juin
Basses-Laurentides	2 juin
Outaouais	2 juin
Estrie	2 juin
Centre-du-Québec	À venir
Mauricie	À venir
Capitale-Nationale (Québec)	À venir
Chaudière-Appalaches	À venir
Bas-Saint-Laurent	À venir
Gaspésie	À venir

Utilisez beaucoup d'eau (500 à 1 000 litres à l'hectare), de manière à rejoindre les jeunes larves qui auront commencé à s'enfoncer dans le feuillage. Les insecticides suivants sont homologués pour lutter contre la teigne du poireau : BIOPROTEC CAF, ENTRUST et XENTARI pour la production biologique; CORAGEN, DELEGATE, MATADOR et SUCCESS en production conventionnelle. Notez cependant que CORAGEN n'est homologué que dans le poireau, et non dans l'ail.

Référez-vous à [l'avertissement N° 1](#) du 12 mai 2016 pour l'information de base sur le piégeage. Pour en apprendre plus sur la teigne, vous pouvez aussi consulter le [bulletin d'information N° 1](#) du 18 mai 2016 sur la biologie de la teigne et son impact sur les cultures.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

CÉLINE LAROCHE – Avertisseuse
Productions en Régie Intégrée du Sud de Montréal enr.
Téléphone : 450 454-3992, poste 35
Courriel : claroche@prisme.ca

MYLÈNE FYFE, technicienne agricole – Coavertisseuse
Productions en Régie Intégrée du Sud de Montréal enr.
Téléphone : 514 821-9661
Courriel : mfyfe@prisme.ca

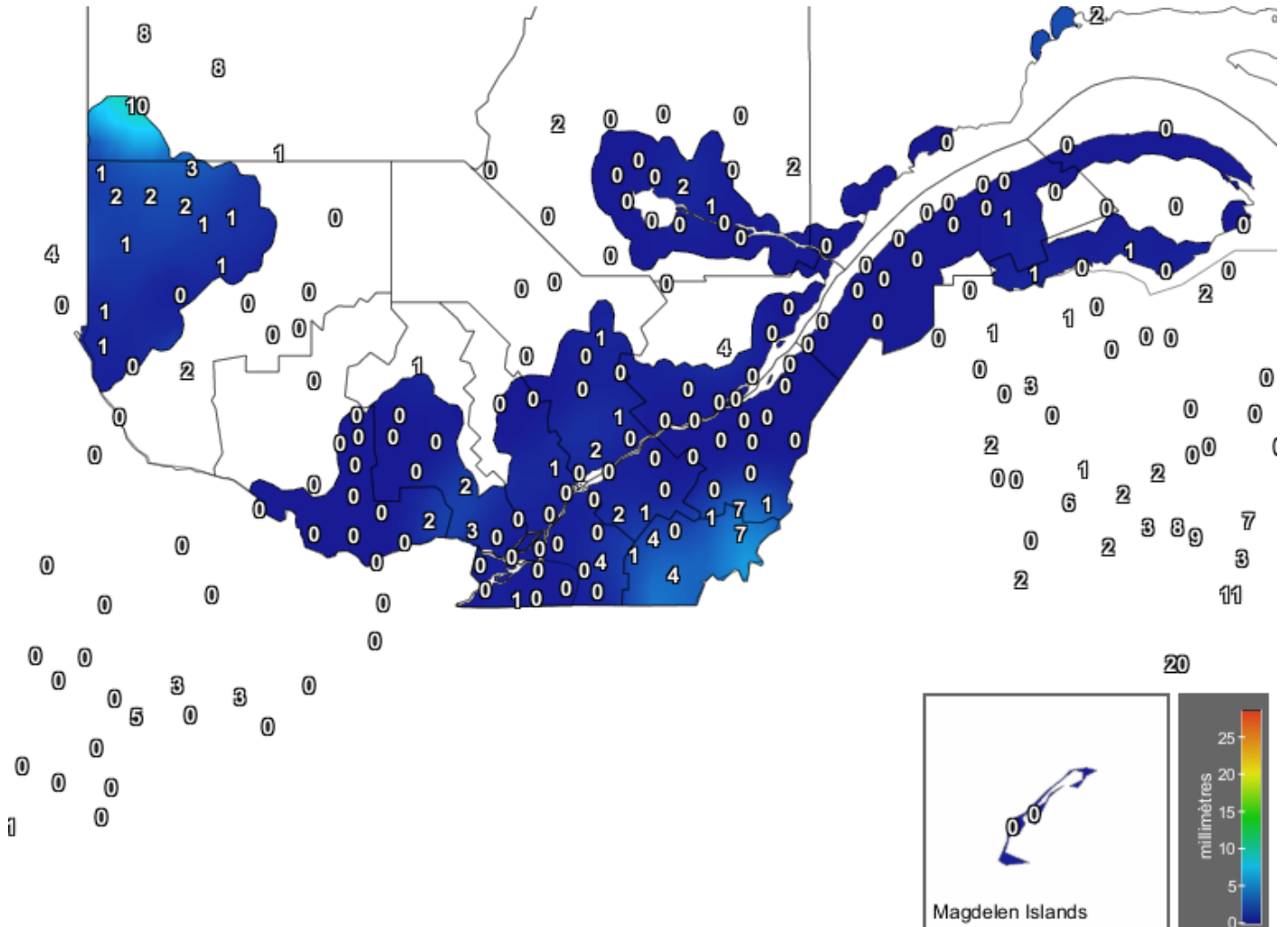
MARIO LEBLANC, agronome – Coavertisseur
Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest, MAPAQ
Téléphone : 450 427-2000, poste 5106
Courriel : mario.leblanc@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 3 – Carotte, céleri, laitue... – 26 mai 2016

Annexe 1

Carte provinciale des précipitations cumulées (mm) du 18 au 24 mai 2016



Précipitations 7 jours
SolutionsMesonet

24 Mai 2016

Générée le 25/5/2016 à 10:57 HAE © Copyright 2016

Source : Agrométéo Québec : <http://www.agrometeo.org/>